



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX

Printemps 2016

N°58

Le mot du Maire

Le 12 mars, grâce au partenariat avec le Centre Culturel Associatif Beaujolais (CCAB), cinquante personnes ont pu participer à la sortie en car organisée pour visiter deux lieux exceptionnels. Au musée Gallo-romain de St Romain-en-Gal, les heureux participants ont remonté le temps jusqu'à l'Antiquité, et sont allés jusqu'à la Préhistoire au musée des Confluences...

Après ce voyage dans le passé, c'est « Festiplanètes » qui fera escale à Poule-Les Echarmeaux, le 28 avril prochain avec le concours enthousiaste de nos deux écoles.

Voyage dans le temps, voyage dans l'espace, et pourquoi pas aussi voyage tout près... voyez sur ce bulletin un aperçu du « toilettage » et des aménagements réalisés par les « Brigades Vertes » à la Roche d'Ajoux... Sans doute aurez-vous envie de vous y rendre...

Françoise Mélinand



Aménagement à la Roche d'Ajoux

Les manifestations

AVRIL

Samedi 2 : théâtre enfants : association AZE

Samedi 16 : Soirée du foot

Judi 28 : Festiplanètes avec le CCAB

Vendredi 29 : Défilé humoristique des classes en 6

MAI

Dimanche 1er : Fête des classes en 6

Dimanche 8 : Cérémonie du « 8 mai »

Samedi 14 : Théâtre « les dix gags »

Samedi 14 et dimanche 15 : Vente de fleurs et plançons par les Mains Vertes

Lundi 16 : Théâtre « les dix gags »

Dimanche 22 : Après-midi country

Samedi 28 : Concours de tarot

Dimanche 29 : Vente de fleurs par l'association des familles

JUIN

Dimanche 12 : Randonnée pédestre

Samedi 25 : Fête de l'école publique

Samedi 25 : Fête de la musique

Dans ce numéro

Informations pratiques	P : 2
Comptes rendus des conseils municipaux . Le nom des rues	P : 3 à 5
Sortie culturelle. Bibliothèque	P : 6
École publique	P : 7
École Saint-Martin	P : 8
La parole aux associations	P : 9 à 10
A découvrir dans la commune	P : 11
Festiplanètes	P : 12

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : 14h00-17h00
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71
adresse mail :
secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Recherches généalogiques :

vendredi de 15h à 16h30

Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

Fermeture pour congés :

Pâques : samedi 26 mars
Ascension : vendredi 6 et samedi 7 mai inclus
Été : du samedi 13 août au 20 août inclus

DÉCHÈTERIE de St NIZIER d'AZERGUES

Horaires d'été

(du 1er avril au 31 octobre)

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h
Samedi de 10h à 18h

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir

avant le 08 juin 2016.

Toutes les associations sont invitées à faire
passer des articles.
N'hésitez pas !

AGENCE POSTALE

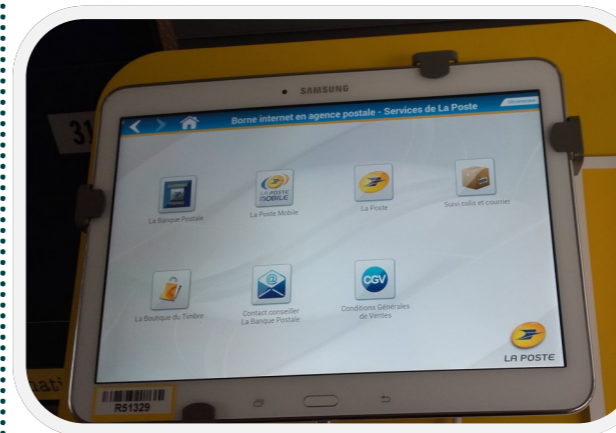
Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 9h à 11h45

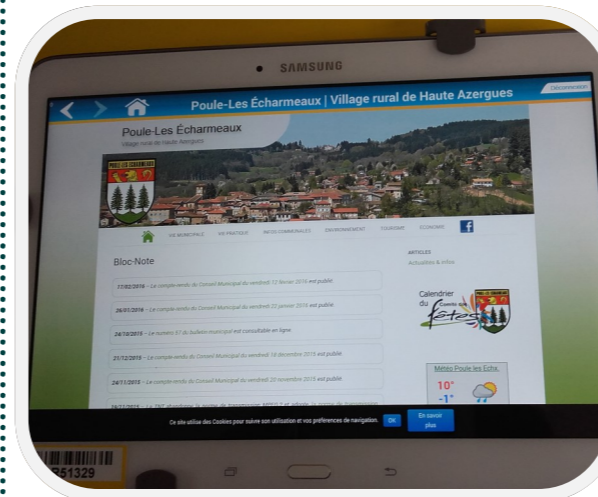
Fermeture pour congés :

Ascension : Vendredi 6 et samedi 7 mai inclus
Samedi 14 mai
Vendredi 15 et samedi 16 juillet inclus
Jeudi 11 août jusqu'au 27 août inclus

La Poste met maintenant à la disposition du public
une tablette numérique permettant d'accéder à ses
services et aux services publics



Et également un accès au site internet de la Com-
mune



BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

CONSEIL DU 18 DECEMBRE 2015 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, COULEUR J, CODELLO R, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLÉCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absent : L.PINTO

Secrétaire de séance : J.COULEUR

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU 20 NOVEMBRE 2015.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération : amendes de police 2015, accord par 14 voix sur 14 (à main levée).

Délibérations :

Demande subvention : le stade municipal de football utilisé par l'USP nécessite des travaux de sécurisation : remplacement de la main courante en béton et des abris de touches vétustes. Le montant des travaux est de 18 579 €, le conseil municipal accepte à l'unanimité (à main levée), d'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 5 000 € dans le cadre de l'appel à projets infrastructures de la F.F.F. « Horizon Bleu 2015 » pour participer au financement de ces travaux.

Projet de schéma de coopération intercommunale : ce projet destiné à rationaliser la carte intercommunale doit être élaboré en collaboration avec les élus locaux et les membres de la commission départementale et métropolitaine de coopération intercommunale (CDMCI). Il a été présenté le 16 octobre 2015. Le conseil approuve le volet prescriptif par 11 voix pour et 3 abstentions ; prend acte du volet prospectif, par 11 voix pour et 3 abstentions, en indiquant que les propositions peuvent être amenées à évoluer ou à se modifier d'ici l'horizon 2020. Le conseil s'oppose à l'unanimité au regroupement des syndicats des eaux en raison du risque qui pourrait peser sur le devenir de la gestion de nos sources.

Convention avec La Poste pour la numérotation des habitations : la commission arrive au terme de la première étape de son travail qui a consisté à nommer les voies de la commune avec la méthodologie de La Poste mise à disposition. Il a été choisi de privilégier pour les voies principales l'indication de la destination (commune voisine), pour les voies secondaires de garder le nom des hameaux et d'adopter par secteurs des noms de fleurs, d'arbres...ou alors d'évoquer un site remarquable (lavoir, réservoir...). Dans ce cadre, La Poste propose une assistance et, à titre onéreux, une prestation de numérotation des habitations et bâtiments pour un coût de 2109 € TTC. Le conseil accepte à l'unanimité (à main levée) les termes de la convention d'assistance et autorise Madame le Maire à signer celle-ci et à mener à bien ce dossier.

Programme local de l'habitat de la COR : la COR a arrêté son Programme Local de l'Habitat (PLH) le 21 octobre 2015 et les conseils municipaux doivent se prononcer sur les moyens relevant de leurs compétences respectives. Ce projet comprend un diagnostic qui décrit le territoire, des orientations autour de quatre axes d'interventions et un plan d'action qui décline des fiches actions pour chacun des axes. Le Conseil approuve ce projet à l'unanimité (à main levée).

Choix du bureau d'études pour révision du PLU : une consultation a été faite dans le cadre d'un marché public pour mener à bien la révision générale du PLU. Trois cabinets d'études ont satisfait aux demandes exprimées dans le cahier des charges et après comparaisons du coût mais aussi en fonction des prestations fournies, il s'avère que la proposition faite par le cabinet LATITUDE permet de s'attendre à une qualité de travail satisfaisante pour un coût de 27 335 € TTC. Le conseil approuve à l'unanimité (à main levée) le choix du cabinet LATITUDE.

Assistance juridique du CDG : le Centre de Gestion (CDG) propose à la commune une aide juridique qui lui est indispensable. La participation prévue pour 2016 est de 932 € contre 898 € pour 2015. Cette modification doit faire l'objet d'un avenant. Le conseil approuve à l'unanimité (à main levée) cet avenant.

Indemnité de conseil du trésorier : une indemnité est allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes. Le calcul de l'indemnité s'effectue à partir de la moyenne des dépenses réalisées par la municipalité sur les trois années précédentes, celle-ci sera donc de 435,15 € brut. Le conseil accepte par 12 voix pour et 2 contre (à main levée), le versement de cette indemnité.

Amendes de police 2015 : les amendes de police sont gérées par le Département, une subvention a été allouée pour effectuer sur notre commune des travaux de marquage au sol sur la totalité de celle-ci. Il est demandé d'accepter la somme de 3061 € qui a été attribuée à notre commune et utilisée à cette fin, vote à l'unanimité (à main levée).

Questions diverses :

Présentation de l'arrêté de passage de la COR en communauté d'agglomération.

Schéma de mutualisation de la COR : les volets assistance à la passation de marchés, programme européen, assistant de prévention, formation, informatique et téléphonie sont à retenir.

Roche d'Ajoux : la coupe a été réalisée par les Brigades Vertes, des bancs ont été faits avec une partie de celle-ci.

DSP : la Lyonnaise des Eaux prend la suite au 1^{er} janvier 2016.

Regroupement de communes : réunion le 7 décembre, Thel, Pont Trambouze et Cours se regroupent, maires délégués pour Thel et Pont Trambouze. Réflexion à mener sur ce sujet.

Remerciements des employés communaux pour les chèques cadeaux offerts.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 22 janvier à 20 H 30

BULLETIN MUNICIPAL

CONSEIL DU 22 JANVIER 2015 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, COULEUR J, CODELLO R, DÉAL N, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLÈCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absent : CHAMPALE A (pouvoir à BÉROUJON JB)

Secrétaire de séance : FLÈCHE C

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU 18 DÉCEMBRE 2015 : 14 voix pour et 1 abstention
Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération : remplacement conseiller (15 voix pour)

Délibérations :

Remplacement conseiller : Suite à la démission de M. Ludovic PINTO et à celle de Mme Joëlle PINTO, M. Nicolas DÉAL devient conseiller municipal.

Il convient de revoir la composition des commissions suivantes :

Commission appel d'offres

Commission cantine Écoles

Commission finances budget économie

Mme le Maire propose d'entériner par vote la participation de M. Nicolas DÉAL à ces différentes commissions

Le conseil accepte à l'unanimité (**à main levée**).

Astreintes : Les employés communaux chargés, entre autres activités, de l'entretien des voiries sont amenés à devoir assurer le déneigement durant la période hivernale. Il s'agit de formaliser la mise en place d'un régime d'indemnité d'astreinte. Celle-ci répond à la demande faite aux agents de rester disponibles en dehors de leur temps de travail, pour intervenir en cas d'épisodes verglaçants ou neigeux.

Cette astreinte concerne la période du 15 novembre au 15 mars de chaque année. L'indemnisation à la semaine est la plus adaptée et est de 159,20€ au 14 avril 2015. Les interventions effectuées pourront, au cas par cas, être rétribuées ou bien faire l'objet de repos compensateurs.

La mise en place de l'indemnité d'astreinte, conforme à la réglementation en vigueur, a reçu l'avis favorable de Comité Technique de CDG en date du 12 janvier 2016, elle a également reçu à la même date, l'avis favorable du comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT), lequel a émis des recommandations relatives aux autorisations nécessaires pour la conduite des engins et la conformité des équipements, la signalisation spécifique.

Le conseil accepte à l'unanimité (**à main levée**) la mise en place de ces modalités conforme à la réglementation en vigueur.

Questions diverses :

DUP (déclaration d'utilité publique) : l'enquête publique est terminée. Sont concernées 253 propriétaires pour les périmètres de protection des captages.

Achat d'un ordinateur : Un ordinateur est obsolète et a besoin d'être changé (surtout pour le logiciel du cadastre).

COR : commission assainissement

Des travaux ont débuté sur la station des Écharmeaux et d'autres sont prévus à la Chavanne.

L'assainissement non collectif sera géré par la COR (900 points noirs à traiter).

Espace de Coworking : Un nouvel espace pour du travail partagé à Lamure sur Azergues est prévu dans le courant de l'année 2016.

Nom des rues : Le récapitulatif est terminé. Rendez-vous lundi 25 janvier avec la Poste pour remettre les documents (plans récapitulatifs et documents Excel).

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 12 février à 20 H 30

CONSEIL du 12 FÉVRIER 2016 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DÉAL N, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLÈCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Secrétaire de séance : COULEUR J.

Compte rendu du conseil du 22 janvier 2016 : une précision pour la délibération des astreintes, l'indemnité à la semaine est versée par roulement.

Ajout à l'ordre du jour d'une délibération : dotation d'équipement aux territoires ruraux (accord à l'unanimité).

BULLETIN MUNICIPAL

Délibérations :

Comptes administratifs de la commune et de l'eau : Madame Mélinand quitte la séance pour les deux votes, **votes à main levée** (13 pour, une abstention) pour commune et pour eau.

Comptes de gestions de la commune et de l'eau : Madame Mélinand réintègre la séance, **votes à main levée** (14 pour, une abstention) pour commune et pour eau.

Avenant n° 2 au contrat concernant l'établissement des périmètres de protections : en février 2007 la commune a contractualisé avec le cabinet Morel CMS de Vonnas pour réaliser l'étude relative à l'établissement des périmètres de protections et applications des servitudes pour les sources de la commune. Un premier avenant a été signé en juillet 2008. Cet avenant n° 2 a pour objectif de régulariser le transfert du contrat existant (cession du cabinet Morel CMS à AXIS-Conseils Rhône Alpes) ; d'actualiser le coût des notifications individuelles aux propriétaires (en fait ce sont 300 propriétaires concernés) et de prévoir la publication des servitudes au Service de la Publicité Foncière. Le conseil autorise Madame le Maire à signer cet avenant n° 2 par **vote à main levée** à l'unanimité.

Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR) : suite à l'étude faite par le CAUE et les impératifs liés aux travaux nécessaires à la mise en conformité accessibilité (Ad'AP), la commune a le projet de réaliser les travaux suivants : église, camping et salle municipale. Mais aussi, dans le cadre des orientations proposées par le CAUE, des travaux avec tranches de réalisation conditionnelles : installation de la mairie dans le bâtiment de l'APC, réaménagement de l'actuelle mairie pour recevoir la bibliothèque et un logement, mise aux normes de l'école existante et aménagement des voiries et réseaux divers. Ainsi le montant global des travaux est évalué à 537 980 € HT plus 10% du montant pour maîtrises d'œuvres. Le conseil autorise Madame le Maire à solliciter la DETR auprès des services de l'État et à mener à bien ce dossier par **vote à main levée** à l'unanimité.

Questions diverses :

Assainissement : travaux d'inspection des canalisations dans le bourg, à Plaisance et aux Monneries.

Enquête publique « Profils Douglas » : commencera le 22/02/2016.

Pause Gourmande : le 5 et 6 août 2016 au col des Echarmeaux, modifications au niveau de l'organisation.

Nom des rues : la numérotation des habitations n'a pas débuté, La Poste ayant des problèmes d'effectifs.

Chasses : remerciement pour l'accord passé entre la chasse communale et la chasse en Pey.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 18 mars à 20 H 30

La dénomination des voies de la commune

La commission chargée de ce travail a choisi d'indiquer la direction pour les grands axes de la commune, de conserver dans la mesure du possible le nom des hameaux et de privilégier des noms de fleurs, d'arbres ou de sites remarquables.



Toutes les voies ayant été dénommées, la numérotation de chaque habitation a débuté.

Nous avons confié cette étape à La Poste et peut-être avez-vous vu ces professionnels arpenter le bourg ou votre hameau.

Dans les zones rurales la numérotation se fait d'une façon métrique en partant du point 0 qui a été défini lors du travail sur les plans cadastraux. Les numéros sont pairs à droite de la voie et impairs à gauche.

Dénommer les voies de la commune et numéroter l'ensemble des habitations, présentent de nombreux avantages : un accès facilité et plus rapide aux services d'urgence, aux livraisons, à des prestations à domicile ; des relations facilitées avec les opérateurs (eau, électricité, téléphonie...).

BULLETIN MUNICIPAL

SORTIE CULTURELLE AVEC LE CCAB

Le samedi 12 mars 2016, le CCAB et la mairie de Poule-Les Écharmeaux proposaient une sortie en car pour (re) découvrir deux des musées les plus emblématiques de notre département : le musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal et le musée des Confluences de Lyon.

Cette journée clé en main, sympathique et passionnante, avait pour thème la découverte des patrimoines d'hier et d'aujourd'hui.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture : jeudi 16h à 18h et samedi 9h30 à 11h30

Nouvel arrivant ou résident de longue date dans notre village, venez nous aider à faire vivre et évoluer notre bibliothèque communale.

Beaucoup connaissent bien cet établissement, situé vers l'agence postale, à droite de l'entrée de cette dernière.

C'est un groupe de bénévoles (très féminin ! Nous aimerions être aidés par des messieurs !) qui assure le service de prêt aux habitants de tous âges.

Les enfants des deux écoles sont accueillis deux fois par mois, accompagnés des enseignants. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus car, avec toutes ces actions, le nombre est un peu faible : permanences bien sûr mais aussi aide au rangement, couverture des ouvrages D'autres compétences pourraient nous être utiles. Si vous pensez pouvoir dégager une, deux, trois heures....venez-vous renseigner aux heures des permanences.

Lors de l'accueil des classes, les enfants participent à des ateliers contes divers : contes, lecture de contes, raconte-tapis, tapis volant, kamishibaï.... (Voir plus loin)

Les bibliothèques d'aujourd'hui ne sont pas des lieux rébarbatifs. Ce sont des lieux de découverte bien que l'exiguïté du local ne nous permette pas de réaliser tous nos projets. Nous travaillons avec les Médiathèques de Bron, Limas et Thizy et ce que vous ne trouvez pas sur nos rayons chez nous immédiatement, nous le commandons avec plaisir à l'un ou l'autre de ces sites.

Par le site de Poule –Les Écharmeaux vous pouvez accéder à notre collection de documents.

Des changements vont survenir dans les années à venir.

Contes : histoires racontées suivant un thème

Raconte tapis : un tapis en tissu et des objets sur un thème et des livres à lire ou à conter

Tapis volant : tapis en tissu assez grand avec objets et livres pour contes ou lecture

Kamishibaï : petit théâtre avec histoire à raconter (plutôt pour les petits)

Une exposition se prépare avec thème « le livre » dans tous ses états (15 et 16 octobre 2016) à la salle des fêtes. Retenez ces dates. En plus des objets exposés, il y aura la participation de toutes les classes des deux écoles et un spectacle, le samedi soir, par le CCAB, ceci grâce au contrat signé par la commune.

Beaucoup d'activités par votre bibliothèque d'où la demande d'aide avec de nouveaux bénévoles.



ÉCOLE PUBLIQUE

04 74 03 70 66



Un deuxième trimestre déjà bien entamé !

Dans le cadre de la liaison école-collège, les élèves de CM ont participé à un projet commun avec les 6^{ème}. Nos élèves ont réalisé des dessins sur le thème du Petit Prince puis ils ont, chacun, rédigé un texte descriptif en anglais. Le travail des collégiens sera ensuite d'associer chaque texte au dessin correspondant, puis les CM effectueront la correction. De leur côté, les 6^{ème} ont dessiné des monstres imaginaires puis rédigé des textes en anglais. Les CM devront, à leur tour, associer chaque dessin à son texte. Une façon agréable et motivante pour progresser en anglais !

La liaison CM2/6^{ème} s'est poursuivie avec la journée d'immersion au collège. Nos élèves se sont donc rendus au collège de la Haute Azergues pour y vivre une journée de collégien. Au programme : découverte des lieux, participation aux cours, accueil au CDI puis un rallye pour se familiariser avec les locaux et les personnes qui interviennent dans la vie des collégiens. Cette journée a le grand mérite de dédramatiser l'entrée en 6^{ème} en permettant aux élèves d'avoir déjà quelques repères et donc de se sentir plus à l'aise à l'approche de la rentrée.

Les élèves de maternelle et CP ont assisté, en janvier, à un spectacle musical et théâtral à l'auditorium de Villefranche.

Quelques jours avant les vacances de février, costumes et maquillages étaient à l'honneur pour fêter Carnaval. Un grand nombre de parents se sont mobilisés pour préparer les crêpes et nous accueillir à la salle municipale. Nous remercions vivement toutes ces personnes qui nous permettent chaque année de partager un agréable moment de convivialité avec nos élèves.

Le 100^{ème} jour d'école ! Pour la première fois, deux classes de l'école ont participé à cette action nationale dont l'objectif est de travailler sur la comptine numérique, le dénombrement et les groupements par 10. Chaque jour, depuis septembre, les élèves de grande section, CP, CE1 et CE2 comptent les jours d'école, ce rituel étant associé à des activités mathématiques. Au cours de ces 100 premiers jours d'école, chaque élève s'est constitué une collection de 100 objets (boutons, bonbons, coquillages, crayons, cailloux, capsules ...). Le 100^{ème} jour a été un jour de fête pour ces deux classes qui ont partagé cette journée autour d'un programme bien rempli ! Ils ont tout d'abord exposé leurs diverses et très belles collections après les avoir organisées en dizaines. Les autres élèves de l'école sont venus admirer les collections exposées dans le préau ! Puis la journée s'est poursuivie avec un défi mathématique organisé par les maîtresses ainsi que des activités de lecture. Dans l'après-midi, tous les élèves de l'école ont été conviés pour partager un goûter très convivial. Une belle expérience humaine et pédagogique qui ne manquera pas d'être reconduite !

Le 15 mars, les élèves de la grande section de maternelle jusqu'au CM2, se sont rendus au théâtre de Beaujeu pour assister au spectacle d'Aladin et la lampe merveilleuse.

Dans le cadre du Réseau Rural d'Ecoles, tous nos élèves travaillent sur le thème du Petit Prince. Chaque classe réalise un livre pour présenter l'histoire du Petit Prince aux autres écoles du réseau. Les livres sont réalisés en version papier ou en volume pour la maternelle, et également en version numérique pour tablette tactile.

Côté administratif : le deuxième conseil d'école s'est réuni le 24 mars avec les partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignantes.

Nous préparons d'ores et déjà la rentrée de septembre et afin de l'organiser dans les meilleures conditions possibles, nous vous invitons à prendre contact avec notre Directrice Mme Desbat pour les inscriptions de vos enfants que nous accueillons dès 2 ans.



Nous vous souhaitons à tous un beau printemps !

Les enseignantes

BULLETIN MUNICIPAL

ÉCOLE SAINT MARTIN



Le 09 octobre dernier, vous avez sûrement aperçu nos petits écoliers aller et venir dans le village, au plan d'eau ou encore au terrain de foot. Vous vous êtes peut-être interrogés sur leurs tenues ? En effet, équipés de sacs et de gants, ils ont participé à l'opération « nettoyons la nature ». Ils ont ainsi récolté 12 kg d'ordures sur leur chemin.

Une action qui entre dans le cadre du projet d'école « Devenir Citoyen Responsable ». A cela s'ajoute l'action « un arbre pour le climat ». Le 20 novembre, un poirier Conférence a été planté dans le pré de l'école par les élèves. Si tout va bien, ils devraient pouvoir déguster leurs poires dans quelques années. De quoi ravir nos petits gourmands !

Du côté des parents, la vente de saucisson beaujolais du 22 novembre a connu un franc succès.

Elle a précédé le spectacle de Noël qui a eu lieu cette année le 12 décembre : l'occasion pour les familles et amis, de se retrouver autour d'un repas festif tout en admirant le travail des enfants.

Le thème de cette année : Les jeux !

Du célèbre Scrabble à Tetris en passant par la Manille et la Marelle, le public a découvert les jeux avec des mises en scènes artistiques et humoristiques dignes des années précédentes.

Bref, un vrai régal pour les yeux, les oreilles et les papilles (160 repas vendus) !

Ensuite arrive un début d'année marqué par des festivités, un calendrier hivernal toujours aussi rempli.

Voici un aperçu du quotidien des élèves et de leurs enseignants.

Début janvier, l'opération galette des rois est lancée ! Nos élèves se sont transformés en pâtisseries en herbe le temps d'un après-midi. Ils ont confectionné une galette des rois qu'ils ont ensuite dégustée. Un moment de partage et de détente avant de se remettre sérieusement au travail.

Puis le carnaval est arrivé. Il a fallu se creuser la tête, pour trouver un déguisement. Le thème, cette année : un déguisement commençant par les lettres E et G. Ainsi la cour de l'école s'est remplie le temps d'une journée, d'escargots, d'éléphants, de girafes et même de gladiateurs.

Et puisque se déguiser, ça creuse, crêpes et bonbons sont venus accompagner les enfants : l'occasion de se retrouver petits et grands avant les vacances.

Deux semaines de repos bien mérité, l'occasion pour certains de dévaler les pistes et nous voilà repartis.

Le mois de mars commence sur les chapeaux de roues puisque les élèves ont participé aux concours de Mathématiques Kangourou et Koala. Deux concours nationaux récompensés par divers prix.

Ensuite, les poèmes seront au programme dans le cadre du « Printemps des poètes ». La classe des grands lira des poèmes aux petits et ils iront même jusqu'à composer leur propres poèmes ! Pendant ce temps là, les petits feront marcher leurs mémoires en apprenant quelques vers.

En avril, vos enfants passeront de poètes à peintres !

Transformer en peintres, les enfants vendront sur la place du village des œuvres qu'ils auront réalisées. La date de la vente vous sera communiquée ultérieurement. Nous comptons sur vous pour venir admirer et acheter les œuvres de nos jeunes artistes ! Les bénéfices serviront à soutenir l'association « actions contre la faim ».

L'école participera également à « festiplanète », un festival de sciences organisé par le CCAB.

Les enfants réaliseront un projet artistique en se servant de leurs connaissances scientifiques. Pour l'occasion le CCAB installera un planétarium gonflable à l'intérieur de la salle des fêtes du village. L'ensemble de l'école ira découvrir l'espace tout en restant sur terre !

BULLETIN MUNICIPAL

LES MAINS VERTES

Lors de notre assemblée générale du 26/11/2015 nous avons fait un petit rappel sur la création de l'association en novembre 2004 par Marie-Louise Auray qui en était la présidente et qui avait pour objet : l'embellissement du village par le fleurissement et l'encouragement auprès des habitants afin qu'ils participent le plus activement possible et aussi dans le but de soulager les employés communaux (un joli village bien fleuri demande beaucoup d'entretien, donc du temps). Aussi grâce aux ventes que nous organisons, nous avons remplacé toutes les jardinières, refait de nouveau massifs (tout ceci en bois), installé des arrosages automatiques vers le traiteur, sous les platanes, aux Echarmeaux et vers la salle des fêtes. Nous remercions les bénévoles pour leur participation efficace lors de la plantation.

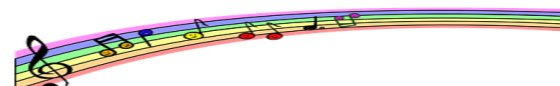
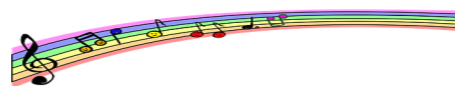
Voici les dates à retenir : - le 5/04/2016 réunion à 18 heures salle sous la bibliothèque (prévision des massifs de fleurs et planning pour le nettoyage durant l'été), tous les bénévoles intéressés sont invités



- le 13/05/2016 : réception des commandes de fleurs
- les 14 et 15/05/2016 vente sur la place
- le 19/05/2016 plantation des fleurs de la commune.

Et vous trouverez ci-joint le bon de commande de plançons (tarifs encore inchangés cette année) à rendre en mairie avec votre règlement le 15 avril au plus tard pour une livraison le 13 mai.
Merci à tous.

LE REVEIL DE LA MONTAGNE



La saison a repris pour l'harmonie : Répétitions les 1ers et 3èmes samedis du mois, défilés de conscrits avec un agenda bien chargé en ce début d'année qui nous permettra de financer l'achat d'instruments et les aides aux jeunes pour les stages de musique de l'été.

Les jeunes de la fanfare inscrits à la Classe d'Orchestre Départementale (COD) et à l'Orchestre Junior Départemental (l'OJD) se produiront sur plusieurs concerts de Mars à Juin. De grands moments de partage (et de fierté) en perspective pour nos participants !

Une opportunité à ne pas rater si vos enfants (ou vous-mêmes) vibrez et tapez du pied au passage d'une fanfare : l'école de musique est ouverte à tous ! Au-delà de l'initiation musicale, son objectif est l'initiation à la musique et l'intégration à l'harmonie du village. Les samedis matin, les professeurs transmettent les bases de solfège et d'instruments qui permettent aux élèves de prendre place dans les rangs en 3 ou 4 ans pour les concerts puis les défilés.

Contactez-nous (Régine GONIN - yves.gonin@numericable.fr), passez à l'école (publique, 1^{er} étage) le samedi, venez assister aux auditions de fin d'année le 2 Juillet

ou rendez-vous sur le site <http://reveildelamontagne.opentalent.fr/> pour en savoir plus.

Et venez nous écouter : nous animerons les conscrits de Poule les 29 Avril et 1^{er} Mai et serons à la fête de la musique au village le 25 Juin.

Cette année, reprenez la date du 3 Juillet : le festival annuel des 3 vallées aura lieu à Joux : 10 fanfares rassemblées pour un défilé et un concert dans une commune décorée pour l'occasion. Vous n'en reviendrez pas !

A très bientôt.

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée générale samedi 30 janvier 2016

Une vingtaine de responsables d'associations poulonnes participaient à l'assemblée générale ordinaire.

56 distributions de matériel, dont une trentaine aux associations locales, soulignent l'importance de cette activité au sein du comité des fêtes, activité qui demeure partagée avec le prêt d'accessoires aux particuliers puisque 26 échanges sont enregistrés.

Pendant l'année 2015, le comité des fêtes assurait une présence lors du trail des Beaujolais Villages. Au sein de la salle des fêtes, point de relais important, l'organisateur ravitaillait les compétiteurs, notre présence permettait aux accompagnateurs de trouver de quoi subvenir à un éventuel besoin de se désaltérer en attendant leur poulain. Un saut dans le temps, début septembre, une douzaine d'entités se retrouvait pour le forum des associations. Organisée pour la seconde fois sur une journée, cette manifestation se déroulait sans plus de succès que les éditions précédentes. Une nouveauté, le conseil municipal invitait les « nouveaux arrivants » à découvrir les diverses activités, faire connaissance et trinquer au verre de l'amitié ! Une semaine après, par une belle journée de septembre, renaissance d'une ancienne organisation : le vide-greniers animait le bourg ! 62 exposants profitaient du soleil pour garnir leurs étals. Sur la place de la mairie, nos amis les musiciens assuraient le service avec succès ! Novembre, l'évènement était d'importance, la course d'orientation occupait les esprits et mobilisait plusieurs bénévoles. Elus, pompiers, adhérents d'associations se retrouvaient pour planter le décor, installer le matériel, éplucher et découper les légumes, gérer le quotidien entre l'aube et l'aurore. Le résultat se montrait plus que satisfaisant : bravo les bénévoles !

En fin d'exercice, malgré des dépenses importantes en investissement, 3691 €, après l'emplette d'une bouilloire, l'acquisition d'un gaufrier et l'achat d'une cafetière, notre trésorerie demeurait saine : 4873 €. 2015 tirait sa révérence, satisfaction et encouragement, le dimanche 25 septembre, nous organiserons le vide-greniers, mais une récurrente interrogation : comment dynamiser le forum des associations qui se déroulera le samedi 3 septembre ?

Le Comité des Fêtes a souscrit une adhésion auprès de **RADIO CACTUS** pour l'exercice 2016, afin de permettre aux associations poulonnes de communiquer leurs activités sur les ondes de cette radio locale. Pour cela, faites nous parvenir, **au moins un mois avant** la réalisation de votre animation, les détails de celle-ci : **sujet, lieu, date(s), heure(s)**, accompagnés du règlement des frais d'annonce : **10 € (dix euros)**, en espèces ou par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes.

Trois annonces quotidiennes pendant 14 jours en amont de votre manifestation, les sept premiers jours sous une forme brève et les sept derniers dans une présentation plus développée du lundi au samedi : 7 h 00 – 9 h 30 – 12 h 00 ; le dimanche : 7 h 00 – 8 h 00 – 12 h 00.

Contacts :



PUGIEU Alain – Chanrion

alainpugieu@gmail.com

04 74 62 33 09 – 06 71 11 68 73

CONDEMINE Jacky –Le Bourg

condemine0510@orange.fr

06 84 46 27 77

CLASSES EN 6

Les personnes des classes en 6 nouvellement arrivées sur la commune qui veulent participer à la fête des classes les 29 avril et 1er mai peuvent contacter le président Denis Trichard au 04 74 03 66 96.



BULLETIN MUNICIPAL

A DÉCOUVRIR DANS LA COMMUNE

LE PONEY-CLUB DU SOTTIER

A Poule-les Écharmeaux, le **Poney-club du Sottier** a ouvert ses portes en septembre 2015 au sein du **Haras du Sottier**, élevage de poneys welsh, qui propose également ses services en matière de reproduction notamment avec son centre d'insémination, son assistance lors des poulinaiges ainsi que le débouillage, le travail et la vente de chevaux et de poneys.

Au poney-club, les cours sont assurés par Bertille BOUSSIER, monitrice d'équitation diplômée d'État, qui s'est donc associée à Gaëlle CROISAT et Matthieu MARINIER, les propriétaires du Haras.

Le Poney-club du Sottier accueille les enfants dès l'âge de 6 ans et propose des cours d'équitation hebdomadaires les mercredi après-midi et samedi matin ainsi que des matinées de stages pendant les vacances scolaires et des balades et cours particuliers sur rendez-vous.

L'apprentissage se fait à travers la découverte de plusieurs disciplines telles que le dressage, l'obstacle, la balade, la voltige, les jeux à poney... Les séances se déroulent en manège ou en carrière selon la météo.

L'enseignement s'appuie sur une pédagogie individualisée et une notion essentielle : le respect du cheval.

Haras du Sottier, Gaëlle Croisat et Matthieu Marinier
Renseignements au 06 23 37 09 02 ou 06 17 66 97 51 ou

harasdusottier@gmail.com

Poney-club du Sottier, Bertille Boussier
Renseignements, tarifs et inscriptions au 06 18 87 82 58 ou

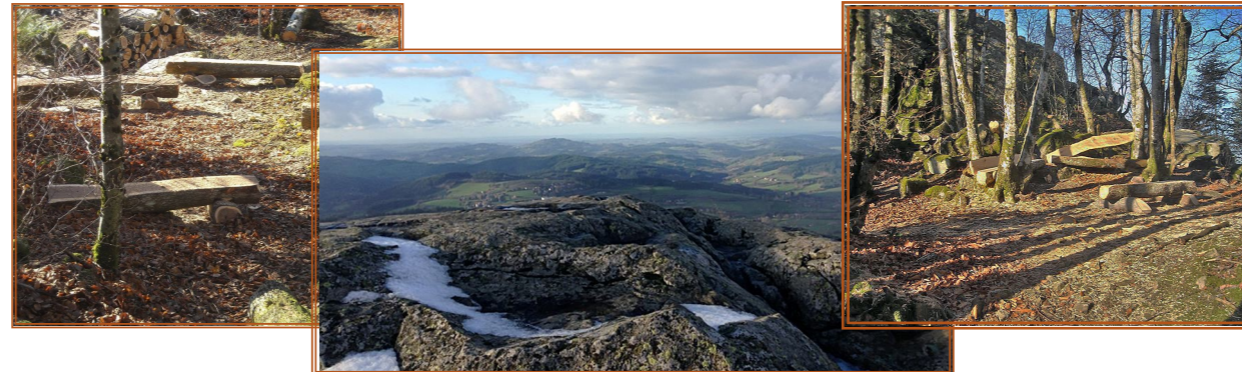
bertille.boussier@outlook.fr

Retrouvez-nous sur notre Page Facebook Poney-club du Sottier



AMÉNAGEMENT A LA ROCHE D'AJOUX

Il aura fallu 3 jours de travail aux brigades vertes pour dégager la vue du sommet de la Roche d'Ajoux, début décembre 2015. Le beau temps était de la partie, le résultat immédiat ! La vue s'est enrichie du mont Tourvéon (944m) au sud/est ! Petite lecture de paysage par temps dégagé : les 3 Monts du massif du St Rigaud au nord-est, puis au nord : Propières/le château de La Farge/la vallée de La Clayette, ensuite à l'ouest : les monts de la Madeleine (1 164m) et ses éoliennes ; enfin au sud, les monts du Forez (1634m d'altitude) souvent enneigés jusqu'au printemps, la Tour Matagrin (1004m), les monts de Tarare et les monts du Lyonnais, avec au premier plan la vallée d'Azergues, Poule-les Echarmeaux et ses hameaux. Le pied de la roche s'est lui enrichi d'un mobilier sommaire, bancs, tables, petit salon, en bois issu de la coupe des hêtres sur place. Il va faire bon se balader et pique-niquer au sommet du village cet été !



Le Centre Culturel
Associatif Beaujolais présente
une nouvelle édition de

FESTI planètes

arts & sciences



**7 AVRIL
25 MAI 2016
EN BEAUJOLAIS**

**ATELIERS
SPECTACLES
CONFÉRENCES**

TOUT UN PROGRAMME !
www.ccab.fr

Des arts pour parler des sciences

Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Chacun de nous à sa manière s'interroge sur ces questions fondamentales. Les arts et les sciences aussi. Avec l'envie de mêler les genres et les regards, Festiplanètes réunit scientifiques et artistes d'horizons divers.

Durant deux mois en Beaujolais, ateliers, spectacles et conférences vous attendent : venez voyager sous un planétarium, faire des expériences scientifiques, écouter le murmure des pierres, parler de science fiction, toucher les arbres... et faire beaucoup d'autres choses !

Petits et grands, vous avez tous rendez-vous avec Festiplanètes. Attention, un seul mot d'ordre : **interdit de ne pas comprendre !**

Festiplanètes fait étape à Poule-les-Écharmeaux !

Jeudi 28 avril 2016 - Salle des fêtes

**De 16h15 à 17h30 - EXPOSITION
EXPOSITIONS PLANÉTAIRES !**

Venez visiter les "expositions planétaires" réalisées par les enfants des écoles.
Entrée libre

**À 18h30 - ATELIER
VOYAGE SOUS LE
PLANÉTIARIUM !**

Par le Centre d'Animation
Lyonnais en Astronomie

Découvrir le ciel de sa commune, celui des grands observatoires, connaître le nom des constellations et leurs légendes... Petits et grands, entrez dans cet "igloo" un peu particulier et venez découvrir l'univers comme vous ne l'avez jamais vu ! L'occasion également d'apprendre à lire une carte du ciel et découvrir l'exposition *Ciel, miroir des cultures* qui retrace l'interprétation du ciel par les Mayas, les Inuits ou encore les Grecs... Captivant ! **Dès 7 ans**



Le Centre d'Animation Lyonnais en Astronomie développe des actions tournées vers l'éducation scientifique avec son planétarium itinérant numérique, ses ateliers et son matériel mobile d'observation du ciel. Il est l'une des principales associations d'astronomie de France.

Tarif unique : 5 € / personne

Achetez vos places directement à l'entrée. Attention places limitées, pensez à venir tôt.

Un événement mis en place par le CCAB en collaboration avec la Mairie de Poule-les-Écharmeaux

centre culturel
associatif beaujolais 